

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT

CDG 35

CDG35

Commission Administrative Paritaire - CDG35 –
CAP A

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Commission Administrative Paritaire

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 10:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 16:00 H

112 135 CAP JRP

Le bureau de vote, institué par l'arrêté n° 2022-1060 du 8 novembre de la Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine (CDG 35) dans les conditions prévues par le Code Général de la Fonction Publique, le décret n° 2014-793 du 9 juillet 2014 et le décret n° 89-229 du 17 avril 1989, est composé comme suit :

- Président : Madame Chantal PETARD-VOISIN
- Secrétaire : Monsieur Jean-Michel PAVIOT

Délégués de Listes

- Liste CFDT Titulaire : Madame Valérie CROCHET
- Liste SNDGCT Titulaire : Monsieur Gilles SAULNIER

Ouverture et clôture du scrutin

- ❖ Les opérations de scellement ont été effectuées le 15 novembre 2022 par la Présidente du CDG 35, Présidente du bureau de vote, et les membres dudit bureau.
- ❖ Le vote électronique a été ouvert du jeudi 1^{er} décembre 2022 10 H au jeudi 8 décembre 2022 16 H.
- ❖ Les opérations de dépouillement ont eu lieu après un délai de 20 minutes, permettant la finalisation des votes entrepris avant 16H, soit à compter de 16H20.
- ❖ Les opérations des votes se sont déroulées dans le respect des dispositions du code électoral.


Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits				985
	Sous enveloppe	Electronique	Total	
Nombre de votants	0	442	442	
Nombre de votes exprimés	0	420	420	
Nombre de votes blancs	0	22	22	
Nombre de votes nuls	0	0	0	
Taux de participation				44,87%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste CFDT-INTERCO-35	242
	Liste SNDGCT	178

Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	8
Nombre de représentants suppléants à élire	8

Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{420}{8} = \boxed{52,5}$$

Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste CFDT-INTERCO-35	242	4
Liste SNDGCT	178	3
Total des sièges attribués		7

7 sièges attribués au quotient

1 sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne



$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste CFDT-INTERCO-35	48,4	1
Liste SNDGCT	44,5	0

Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat



Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste CFDT-INTERCO-35	5
	Liste SNDGCT	3
Total		8

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

8 sièges titulaires à pourvoir - 8 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	5	Titulaire	Florence RIVARD	Attaché
		Titulaire	Nadine LEVEILLE	Attaché
		Titulaire	Olivier LELIEVRE	Ingénieur
		Titulaire	Valérie COUASNON	Psychologue Hors Classe
		Titulaire	Frédéric BRAND	Professeur D'enseignement Artistique Hors Classe
		Suppléant	Anne LUMUTRICY	Infirmier En Soins Généraux
		Suppléant	Nathalie CORVAISIER	Attaché
		Suppléant	Alice ROEGIERS	Ingénieur
		Suppléant	Delphine GUTIERREZ	Educateur Territorial De Jeunes Enfants
		Suppléant	Véronique LORE	Educateur Territorial De Jeunes Enfants
	3	Titulaire	Gilles SAULNIER	D.G.S Des Communes 10 À 20.000 Hab.
		Titulaire	Caroline COLONVAL	D.G.S Des Communes 20 À 40.000 Hab.
		Titulaire	Fanny MAROTTE	D.G.S Des Communes 10 À 20.000 Hab.
		Suppléant	Antoine MAILLARD	Directeur Général Étab. Publics 20 À 40.000 Hab.
		Suppléant	Stéphanie LANCIEU	D.G.S Des Communes 2.000 À 10.000 Hab.
		Suppléant	Sarah DUCHER	D.G.S Des Communes 2.000 À 10.000 Hab.

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Thorigné-Fouillard, jeudi 8 décembre 2022

La Présidente



Le Secrétaire



Les délégués de listes

